

SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-
BORINAGE**

**Note à l'attention de l'Assemblée générale extraordinaire du CHUPMB
et proposition de décision**

Réunion du 12 avril 2023

AG EXT.23-04	Coordination des statuts de l'Intercommunale CHUPMB.
--------------	--

Devant Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons, l'Assemblée générale extraordinaire du CHUPMB du 12 avril 2023 aura été appelée à s'exprimer sur la modification des statuts de l'intercommunale CHUPMB et sur la réorganisation de l'actionnariat de l'intercommunale CHUPMB.

En cas d'adoption de ces résolutions par l'Assemblée générale extraordinaire, il sera proposé de donner pouvoir au Notaire Elise CORNEZ de procéder à la coordination des statuts.

Proposition de décision :

Il est proposé à l'Assemblée générale extraordinaire d'approuver la coordination des statuts de l'Intercommunale CHUPMB et de donner pouvoir d'y procéder à Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons.

Stéphane OLIVIER
Directeur général

